

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CMPS ALPES COTE D AZUR 19 RUE PASTORELLI 06000 NICE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

M TOUZE Alexis, gérant de la société A.C.A. S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 2 CHEMIN CRETE DE BERGIADIE 06670 COLOMARS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Alexis TOUZE, 2 Chemin de crête de Bergiade - 06670 COLOMARS
Nombre de parts	10
Montant versé	10 €
2e associé	Carine TOUZE, 2 Chemin de crête de Bergiade - 06670 COLOMARS
Nombre de parts	10
Montant versé	10 €
3e associé	Alix TOUZE - REMEDIANI, 3 - 5 Rue des Fossés - 59000 LILLE
Nombre de parts	80
Montant versé	80 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 octobre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Damien PACINI
Chargé d'Affaires Professionnels

JST06

lu et approuvé

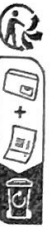
Alexis Touze.





Exemplaire Banque
à imprimer, signer
et nous renvoyer

CONTRAT



Offre n° 1400005704735 / 001 émise le 17/10/2024 à 10:28:28.

Valable 30 jours : une fois acceptée par le Souscripteur, elle doit être adressée et réceptionnée par la Banque dans ce délai, soit jusqu'au 16/11/2024, sauf accord de la Banque pour la prolonger.

Le contrat sera conclu après acceptation du Souscripteur. Un courrier de confirmation précisant les références des produits et services souscrits, lui sera ensuite adressé.

Banque

CMPS ALPES COTE D AZUR
19 RUE PASTORELLI
06000 NICE
08989@creditmutuel.fr

Souscripteur

A.C.A, Société à responsabilité limitée,
Au capital de 100 EUR
Immatriculée au Registre Commerce et des Sociétés, sous le numéro
Dont le siège social est situé 2 CHEMIN CRETE DE BERGIADÉ 06670 COLOMARS FRANCE
représenté(e) par Monsieur ALEXIS TOUZE né le 04/05/1972 à ST MANDE agissant en qualité de gérant

Paraphe

af

Conditions particulières des produits et services

Le Souscripteur convient avec la Banque de :

la souscription de : COMPTE FONDS BLOQUES

Un compte courant n° 10278 08989 00020504001 en EUR :

- fonctionnant au nom de A.C.A
- sans délivrance de formules de chèques

Les Conditions Générales n°CG.04.95-07/24 s'appliquent au(x) produit(s) ou service(s) COMPTE FONDS BLOQUES souscrit(s).

Le Souscripteur certifie être en conformité avec la réglementation fiscale américaine FATCA. Il atteste l'exactitude des informations communiquées concernant sa situation fiscale.

Les Conditions Générales des produits et services souscrits visées ci-dessus et, le cas échéant, celles contenues dans le fascicule Conditions Générales PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS, AGRICULTEURS référencé n° 82.02.64 07/24, de même que le Recueil des prix des principaux produits et services dénommé Convention Clarté n° 82.04.24 03/24, ont été déposés au rang des minutes de la société civile professionnelle Pascale PAX-MULLER et Céline WEIBEL, notaires associés, 4 rue Griesmatt à MARLENHEIM (67520).

CONDITIONS

Les produits et services seront souscrits sous réserve de la réception des justificatifs nécessaires et de leur vérification par la Banque. Par conséquent, les produits et services ne pourront être mis à disposition qu'à compter de la date de réception des justificatifs conformes.

Une confirmation écrite de cette mise à disposition sera alors adressée au Souscripteur.

Les Conditions Particulières et les Conditions Générales forment un tout indissociable. En cas de contradiction entre elles, les Conditions Particulières prévaudront.

Paraphe



EN CAS DE SOUSCRIPTION ET/OU MODIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

A titre d'information précontractuelle, je reconnais avoir reçu en temps utile sur support papier ou un autre support durable :
- la(les) Fiche(s) Clarté du(des) produit(s) et service(s) souscrit(s) dans le cadre du présent contrat, le cas échéant

Je reconnais avoir reçu en temps utile, sur support papier ou un autre support durable, le présent contrat comprenant :
- les Conditions Particulières des produits et services décrits ci-dessus
- le fascicule intitulé Conditions Générales PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS, AGRICULTEURS référencé n° 82.02.64 07/24
- le Recueil des prix des principaux produits et services n° 82.04.24 03/24

Je reconnais en avoir pris connaissance et approuver ces documents entièrement.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent contrat par la Banque, responsable de traitement, peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé aux fins de mise en oeuvre et de réalisation des prestations décrites aux présentes, de prospection et d'animation commerciale, d'études statistiques, du respect d'obligations légales et réglementaires notamment en matière d'évaluation du risque, de sécurité et de prévention des impayés et de la fraude, de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Peuvent être destinataires de ces données, le responsable de traitement, le personnel habilité du réseau commercial et de la direction commerciale de la Banque. Elles peuvent être communiquées en vue des mêmes finalités que celles précédemment indiquées, au profit des établissements et sociétés membres du groupe auquel appartient la Banque, de ses partenaires contractuels, prestataires de services et sous-traitants et des autorités administratives et judiciaires légalement habilitées. Elles peuvent donner lieu à l'exercice de droits notamment le droit d'accès, de rectification, d'opposition dans les conditions décrites dans les Conditions Générales de Banque auxquelles vous avez souscrit et dans la politique de protection des données, disponibles aux guichets ou sur le site internet de la Banque. Pour exercer l'un de ces droits, les personnes physiques dont les données ont été recueillies peuvent écrire à l'adresse suivante : LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 63 chemin Antoine Pardon, 69814 TASSIN CEDEX. Pour plus d'informations, la politique de protection des données est accessible aux guichets ou sur le site internet de la Banque.

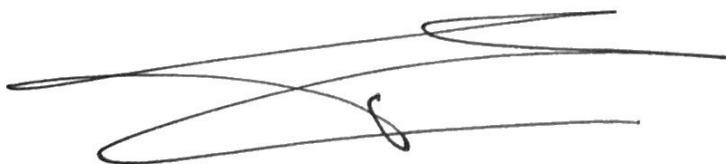
Fait à NICE le 16/10/2024

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR

A.C.A (Société à responsabilité limitée)
Monsieur ALEXIS TOUZE, agissant en qualité de gérant

(Chaque signataire fera précéder sa signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé", nom et prénom)
Le présent document est établi sur le nombre de pages figurant en bas de page

Lu et approuvé - Alexis Touzé



VISA BANQUE

(Signature du conseiller ayant recueilli les signatures)

Crédit Mutuel

DES PROFESSIONS DE SANTÉ

19, rue Pastorelli - 06000 NICE

Tél. 04 97 12 29 00 - Fax 04 92 00 33 40

N° ORIAS 07 003 758

Paraphe